



Dolomieu, le 4 novembre 2020

MAIRIE de DOLOMIEU

10, Place Déodat Gratet

38110 DOLOMIEU

Tél. 04 74 88 01 76

Fax. 04 74 83 93 11

E-mail : mairie@dolomieu.fr

www.dolomieu.fr

Attention, ceci est une information, depuis le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements. Suite au confinement, il n'est donc pas possible d'assister à la réunion du Conseil Municipal.

Objet : réunion du Conseil municipal

MARDI 10 NOVEMBRE 2020, à 20h00, à la Salle des Fêtes, rue du Stade
(Au vu des conditions sanitaires et mesures réglementaires)

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2020
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Création d'un Conseil Communal des Aînés (C.C.A.)
- Décision Modificative n°1
- Participation aux frais de scolarisation d'un enfant en classe spécialisée à l'école Saint Joseph de la Tour du Pin
- Subventions associations 2020 (complément)
- Demande d'aide financière pour la réfection du parking de la Salle des Fêtes
- Transfert de compétence optionnelle relative aux installations et réseaux d'Eclairage Public au TE38
- Participation financière de la Commune au T38 en matière de maintenance Eclairage public-Niveau 2 MAXILUM
- Réalisation d'un diagnostic de l'Eclairage Public
- Mise en place du Compte Epargne Temps (C.E.T.)
- Mise en place de l'entretien professionnel annuel
- Informations diverses : point sur les commissions de chaque adjoint
- Questions diverses